Nations Unies S/PV.4105 (Resumption 1)



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-cinquième année

4105e séance
Lundi 28 février 2000, à 16 h 30
New York

Président :	M. Listre	(Argentine)
Membres :	Bangladesh	M. Chowdhury
	Canada	M. Vámos-Goldman
	Chine	M. Chen Xu
	États-Unis d'Amérique	M. Holbrooke
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Dejammet
	Jamaïque	Mlle Durrant
	Malaisie	M. Hasmy
	Mali	M. Kasse
	Namibie	M. Andjaba
	Pays-Bas	M. Hamer
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Tunisie	M. Ben Mustapha
	Ukraine	M. Yel'chenko

Ordre du jour

Exposé de M. Carl Bildt, Envoyé spécial du Secrétaire général pour les Balkans

00-31838 (F)

La séance est reprise à 16 h 40.

M. Chen Xu (Chine) (*parle en anglais*) : La délégation chinoise remercie M. Carl Bildt de son exposé. Depuis son entrée en fonctions en tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les Balkans, M. Carl Bildt a beaucoup fait pour la paix et la stabilité dans la région. Nous lui savons gré de ses efforts.

Au fil des années, la communauté internationale, y compris l'Organisation des Nations Unies, a travaillé avec acharnement à régler le problème des Balkans. L'ONU a, quant à elle, mené plusieurs opérations dans la région, y compris des opérations de maintien de la paix. Certaines d'entre elles ont abouti, d'autres n'ont pas eu de résultats satisfaisants pour la communauté internationale. Il y a lieu de faire sérieusement le point de l'expérience acquise et des leçons apprises dans les Balkans, qui pourraient fournir une base utile pour les activités futures de l'ONU.

La délégation chinoise est d'avis que pour instaurer une paix et une stabilité durables dans la région, il faut strictement respecter la Charte des Nations Unies, en particulier les principes de règlement pacifique des différends, de non-ingérence dans les affaires intérieures, de respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale. Nous pensons aussi qu'il faut protéger les droits et les intérêts des minorités ethniques des pays concernés.

La paix et le développement durables des Balkans dépendront de la volonté politique des pays de la région, y compris la République fédérale de Yougoslavie, et des efforts constructifs de la communauté internationale. Les deux facteurs se complètent et l'on ne peut se passer ni de l'un ni de l'autre. Actuellement, le rétablissement d'un climat de sécurité, le rapatriement des réfugiés et le redressement économique de la région constituent les tâches urgentes auxquelles doivent faire face les pays intéressés et la communauté internationale. Ce sont également des conditions préalables importantes pour une paix et une stabilité durables et pour la prospérité collective de tous les pays et les communautés ethniques de la région.

Les pays des Balkans et la communauté internationale ont déjà fait d'immenses efforts dans ces domaines, mais les tâches qui restent à accomplir sont encore redoutables. Nous pensons que la communauté internationale doit continuer d'appuyer les efforts déployés par les pays de la région pour assurer la stabilité et relever l'économie. À cet égard, il convient d'aider en priorité ces pays à retrouver leur autonomie et leur autosuffisance en réduisant leur dépendance par rapport à l'aide extérieure, car le règlement global des problèmes des Balkans repose en fin de compte sur les pays et les peuples de la région eux-mêmes.

Le Gouvernement et le peuple chinois suivent la situation dans les Balkans avec préoccupation. Nous soutenons les efforts déployés par les pays de la région et l'ONU pour que la région puisse connaître de nouveau la paix et le développement. Nous sommes profondément préoccupés par la dégradation continue de la situation au Kosovo et nous espérons que la communauté internationale prendra des mesures pour protéger effectivement la sécurité de toutes les communautés ethniques du Kosovo et pour y préserver la paix et la stabilité.

Pour terminer, nous espérons sincèrement que les pays et les peuples des Balkans s'inspireront de l'intérêt fondamental de leur population respective, pour faire face en commun à leurs problèmes historiques, ethniques, religieux et territoriaux et pour régler leurs différends par la voie de la consultation et de la négociation. C'est là un objectif non seulement conforme à l'intérêt fondamental des peuples et des pays de la région, mais également crucial pour la paix et la stabilité de l'Europe et du monde.

M. Vámos-Goldman (Canada) (*parle en anglais*) : Nous aussi remercions M. Bildt de son exposé et convenons totalement que la solution des problèmes des Balkans — comme ceux des déplacements de population pour cause de guerre, des migrations illégales, de la criminalité organisée, de la prolifération des armes légères et de petit calibre et des violations des droits de l'homme —ne pourra être trouvée que dans un contexte régional plus vaste.

Compte tenu du caractère essentiellement interactif de ce débat, nous nous limiterons à une seule observation et à une seule question parmi les nombreux aspects abordés par M. Bildt dans son exposé au Conseil.

L'observation que nous ferons porte sur la République fédérale de Yougoslavie. À notre avis, l'ONU a le rôle délicat de préserver un juste milieu entre l'impératif de répondre aux besoins humanitaires et la nécessité de veiller à ce que le Gouvernement, dont le chef est inculpé de crimes de guerre, soit isolé. Nous avons pris note des propos récents de M. Bildt à Sarajevo : il a dit que les sanctions de large portée visant la République fédérale de Yougoslavie avaient aggravé la corruption et la criminalité. Le Canada pense que les sanctions contre le régime continuent de jouer un rôle important dans l'isolement du Gouvernement Milosevic. En outre, si la République fédérale de Yougoslavie souhaite bénéficier d'initiatives régionales comme le Pacte de stabilité, elle doit montrer clairement

son intention de se réformer et de bâtir une société sûre et démocratique.

Ma question porte sur le Monténégro. Nous convenons de la nécessité d'encourager le Monténégro à continuer d'avancer prudemment dans la voie de sa réforme démocratique et économique. M. Bildt a parlé de l'assistance financière que la communauté internationale doit fournir au Monténégro. Nous serions intéressés de savoir comment, selon lui, des initiatives régionales comme le Pacte de stabilité pourraient faciliter ce processus, et comment on peut utiliser ces initiatives pour accentuer les progrès déjà réalisés vers la prospérité et la stabilité de toute la région.

M. Eldon (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vais être très bref.

Tout d'abord, je voudrais remercier M. Bildt de son exposé de ce matin et de son analyse extrêmement fine et perspicace. À cet égard, je pense que l'image de l'équilibre entre désintégration et intégration, et la nécessité de veiller à ce qu'en dernière analyse les partisans de l'intégration l'emportent, sont des notions fort utiles à nous tous. Il est clair également que, comme l'a dit M. Bildt, les chances de succès dans les Balkans s'amélioreront considérablement une fois que tous les principaux intervenants extérieurs pourront oeuvrer de concert.

Il est de même important que, comme il l'a dit également, nous essayions d'élargir la base du dialogue avec les intervenants qui sont dans la région de manière que l'on soit sûr que la structure à long terme que nous allons concevoir restera viable à long terme. Et, en l'occurrence, je crois qu'il a fort utilement souligné le dilemme qui consiste à savoir comment traiter avec le Gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie.

C'est manifestement un problème pour lequel il n'y aura pas de solution facile tant que les personnes mises en accusation pour crimes de guerre restent au pouvoir, mais — et, à cet égard, je serai en désaccord avec ce qu'a dit l'Ambassadeur Lavrov, ce matin — la solution n'est pas de réduire quelque peu le poids des institutions et des facteurs engagés, en particulier le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Un crime contre l'humanité est, après tout, un crime contre l'humanité. Personne d'entre nous ne devrait l'oublier et personne d'entre nous ne devrait non plus oublier que le Tribunal est un organe impartial, qui a été créé avec l'appui de tous les membres du Conseil de sécurité et qu'il doit avoir la possibilité de faire son travail.

Dans le même contexte de cette question de la République fédérale de Yougoslavie se trouve, comme M. Bildt nous l'a à juste titre rappelé, le Monténégro. La situation au Monténégro et la relation et l'interaction entre les Gouvernements serbe et monténégrin constituent une question qui nous préoccupe également. Je serai très intéressé de connaître l'évaluation de M. Bildt sur l'évolution de la situation au Monténégro et ce qu'il estime que la communauté internationale dans son ensemble pourrait faire d'autre pour l'empêcher de s'engager dans la mauvaise voie.

Enfin, comme l'a souligné l'Ambassadeur Dejammet — et je dois dire que je suis tout à fait d'accord avec tout ce qu'il a dit ce matin — il va falloir que cette question mobilise un appui continu de la communauté internationale de façon durable et soutenue. Nous connaissons tous les problèmes particuliers du Kosovo et, comme l'ont dit beaucoup d'orateurs, nous aurons l'occasion de discuter de cela la semaine prochaine. Mais, j'aimerais dire que, le week-end dernier, le Royaume-Uni a annoncé qu'il doublait sa contribution à la Mission de police civile des Nations Unies au Kosovo. Nous espérons que cela montrera, d'une certaine manière, la volonté que nous avons tous de combler la lacune frappante qui existe manifestement dans ce domaine.

M. Andjaba (Namibie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter ainsi que votre délégation d'avoir organisé cette séance. Permettez-moi également de remercier très chaleureusement l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les Balkans, M. Carl Bildt, de son exposé exhaustif et fort utile sur la situation dans les Balkans.

Ma délégation se félicite de cette occasion qui nous est donnée de discuter de la situation d'ensemble dans les Balkans, étant donné la complexité des problèmes culturels, économiques, sociaux et politiques que connaissent les populations de l'Europe du Sud-Est aujourd'hui. Nous relevons avec mécontentement que la situation générale en Europe du Sud-Est a été de façon générale précipitée par l'instabilité suscitée par les événements qui ont conduit au démantèlement de la République fédérale socialiste de Yougoslavie et qui se sont produits dans son sillage. Dans le processus, la guerre qui a provoqué le démantèlement de la Fédération a détruit des marchés commerciaux viables, rompu des liens de transports et engendré une population de réfugiés sans précédent en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Le nombre de réfugiés et de personnes déplacées, la destruction de biens, les familles séparées et les tueries insensées, que l'on appelle également «nettoyage ethnique», sont devenus des images éloquentes dans la région et

ailleurs. Mais, l'histoire sociale de la région offre un contexte dans lequel la résolution de ces problèmes peut être envisagée.

À cet égard, nous souscrivons aux points de vue exprimés par le Secrétaire général, les États membres de l'Union européenne et, en fait, le reste de la communauté internationale selon lesquels un cadre régional de stabilité pour l'Europe du Sud-Est devrait être fondé sur la Charte des Nations Unies et sur les traités et conventions internationaux pertinents.

La situation en matière de sécurité dans les Balkans, marquée par les derniers événements survenus dans la ville de Mitrovica au Kosovo, appelle la communauté internationale à oeuvrer avec diligence pour faire face aux problèmes de ces pays dans un cadre régional, compte tenu des caractéristiques et sensibilités culturelles des différentes communautés. Nous exprimons l'espoir que l'explosion de violence qui s'est produite à Mitrovica entre Serbes et Albanais ne sera pas suivie d'une escalade qui mettrait en péril l'application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Ma délégation attend avec intérêt un exposé qui nous sera dûment fait sur cette situation.

Nous pensons qu'afin de régler la situation dans les Balkans, une série de conférences régionales sur la sécurité devraient être organisées par la communauté internationale afin de mettre en place un plan de règlement d'ensemble qui comporterait, notamment, les éléments suivants :

Premièrement, les droits des réfugiés et des personnes déplacées à rentrer en toute dignité dans leur foyer et dans leur pays et avec restitution de leurs biens. Deuxièmement, le Pacte de stabilité devrait être révisé et adapté pour englober la République fédérale de Yougoslavie. Troisièmement, il convient d'assurer un développement des capacités institutionnelles, une formation ainsi que des programmes socioéconomiques, qui faciliteront l'entrée de ces pays dans le marché économique élargi de l'Union européenne.

Alors que la communauté internationale doit offrir aux populations des Balkans l'assistance nécessaire pour remettre sur pied les institutions sociales et rétablir la stabilité économique, il est tout aussi essentiel que les peuples des Balkans coopèrent avec la communauté internationale pour faciliter leur intégration dans un système économique européen plus large. À cet égard, ma délégation se félicite de la conférence d'annonces de contributions tenue à Sarajevo en vue de mobiliser des ressources suffisantes pour la région. Elle se félicite aussi de l'adoption d'une Position commune pour la mise en place du Pacte de stabilité.

Enfin, nous saluons les États Membres, les institutions des Nations Unies et d'autres organisations internationales qui participent actuellement d'une façon ou d'une autre au maintien de la paix et de la stabilité dans les Balkans.

Mlle Durrant (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Comme les orateurs qui m'ont précédée, je tiens à remercier M. Bildt de son exposé sur la situation dans les Balkans. Nous avons apprécié son évaluation très franche de ce que la communauté internationale et les pays concernés doivent encore faire pour que la stabilité durable dont M. Bildt a parlé soit réalisée. Nous apprécions le fait que son statut d'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les Balkans lui a donné un point de vue très utile qui lui a permis de considérer les problèmes de chaque pays comme faisant partie d'un ensemble plus vaste et ceci montre bien la nécessité d'un règlement d'ensemble qui doit concerner la région tout entière.

Comme M. Bildt l'a indiqué, la région des Balkans a préoccupé la communauté internationale pendant la grande partie des années 90 et, s'il y a lieu d'être optimiste dans certains cas, il faut reconnaître que beaucoup reste à faire. L'explosion récente de violence au Kosovo montre bien qu'il y reste encore beaucoup à faire et nous sommes préoccupés par le fait que des incidents comme ceux survenus à Mitrovica retarderont encore le fragile processus de paix.

Nous sommes d'accord pour dire que l'ONU a encore un rôle décisif à jouer dans les efforts de consolidation de la paix dans les Balkans. Nous estimons que la consolidation de la paix et de la sécurité sont des préalables indispensables pour assurer le développement de la région et notamment la réinsertion pleine et entière des réfugiés et des personnes déplacées dans leurs sociétés.

La coexistence pacifique et la création d'une société multiethnique sont essentielles pour assurer le développement à long terme des Balkans et force est de souligner qu'il ne peut y avoir de discrimination motivée par la religion, la nationalité ou l'appartenance ethnique car, tant que ce phénomène se poursuivra, aucun progrès réel ne pourra être accompli. Nous condamnons donc fermement toute violence ethnique ou autre fondée sur la discrimination et soulignons à cet égard l'importance que nous attachons au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

Ma délégation pense qu'il existe un certain nombre de domaines dans lesquels l'ONU doit continuer à oeuvrer si nous voulons apporter notre concours aux efforts de consolidation de la paix, de reconstruction et de développement

qui portent notamment sur la réforme administrative, le maintien de l'ordre public, y compris la mise en place de systèmes judiciaires efficaces, le retour en toute sécurité des réfugiés et des personnes déplacées dans leur lieu d'origine, la lutte contre la corruption et le renforcement général de la société civile.

La consolidation des institutions locales et le renforcement des capacités font également partie intégrante des efforts de consolidation de la paix. Ces efforts n'apporteront pas à eux seuls les résultats souhaités et nous pensons que le résultat ultime des efforts de consolidation de la paix de l'ONU dans les Balkans et dans l'ensemble de la région dépendent d'un certain nombre de facteurs et notamment de la ferme volonté politique des dirigeants, de la coopération régionale et de la détermination de la communauté internationale à coopérer à ce processus.

Le cadre régional de coopération, tel qu'illustré par le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, apporte la preuve qu'il est nécessaire d'assurer la coordination des différentes initiatives prises dans la région, et nous espérons que ces initiatives serviront à encourager la reconstruction dans les Balkans et faciliteront l'intégration de la région dans la communauté plus large des nations.

Nous sommes d'accord avec M. Bildt pour dire qu'un dialogue doit s'instaurer à partir duquel un consensus pourra se dégager. Comme il l'a fait observer, tout accord durable devra répondre aux exigences minimales de chacun et aux exigences maximales de personne. Je félicite donc M. Bildt des efforts qu'il déploie pour promouvoir la sécu- rité dans la région et je lui souhaite plein succès dans son entreprise.

M. Kasse (Mali) : Monsieur le Président, permettez-moi également de remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les Balkans, M. Carl Bildt, pour son exposé très instructif. La situation dans les Balkans est complexe et la stabilité est loin d'être une réalité dans cette région, comme en témoignent les récents incidents de Mitrovica.

Néanmoins, nous pensons qu'il faudrait être optimiste car l'heure est en faveur d'une discussion en vue de trouver une solution définitive et globale au conflit qui perdure dans les Balkans. Nous appuyons les efforts faits par M. Bildt et nous sommes profondément convaincus que la réconciliation nationale, la reconstruction, la solidarité, la sécurité et l'approche régionale demeurent, entre autres, les piliers de toute solution globale aux conflits qui secouent les Balkans.

Le Conseil de sécurité doit apporter son plein appui à la recherche d'un règlement régional qui garantit les différentes négociations en cours dans la région. Nous souhaitons plein succès à M. Bildt dans sa mission.

M. Ben Mustapha (Tunisie) : Je voudrais tout d'abord commencer par remercier M. Bildt, Envoyé spécial du Secrétaire général pour les Balkans, de son exposé franc et exhaustif sur la situation dans la région. Je pense que la démarche préconisée par M. Bildt dans son exposé pour trouver une solution à la crise dans les Balkans se fonde sur une connaissance profonde de la réalité de la région et se distingue par la globalité de l'approche.

Mon pays suit de près l'évolution de la situation dans les Balkans et salue les efforts de toutes les parties qui participent activement à l'instauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans cette région. Il encourage particulièrement toutes les missions de paix dans les Balkans qui font du bon travail malgré les situations très difficiles.

La question des réfugiés et des personnes déplacées est au coeur même de la question des Balkans. Elle permet à la communauté internationale de juger de l'évolution de la situation. Nous exprimons ici notre préoccupation quant au sort des réfugiés et des personnes déplacées dans les Balkans et nous appelons toutes les parties à favoriser leur retour et à trouver une solution à cette crise — à cette question sérieuse. Nous saluons dans ce cadre les efforts louables déployés par toutes les instances humanitaires et notamment ceux du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Ma délégation estime que le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est proposé par l'Union européenne offre l'occasion pour la région des Balkans de promouvoir la paix et la sécurité. C'est un cadre approprié qu'il importe de mettre en oeuvre rapidement afin qu'il puisse trouver sa concrétisation dans la réalité par la promotion de réformes politiques et économiques, du développement et du renforcement de la sécurité dans la région.

Je pense également que l'appartenance de cette région à un ensemble plus vaste est de nature à favoriser les forces de d'intégration en marginalisant les extrémistes de tous bords.

Ma délégation salue également l'initiative de la signature de la Charte des relations de bon voisinage, de stabilité, de sécurité et de coopération en Europe du Sud-Est adoptée à Bucarest lors de la troisième Réunion des chefs d'État et de gouvernement des pays de l'Europe du Sud-Est, qui ouvre une nouvelle page de l'histoire de la région. Elle est

surtout révélatrice de l'engagement des parties à répondre positivement aux efforts de la communauté internationale en vue de restaurer la confiance dans l'avenir de la région.

M. Hamer (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier M. Bildt de son exposé et de son analyse très pénétrante concernant les problèmes des Balkans. L'une des conclusions que l'on peut tirer de cette analyse est que la communauté internationale ne peut pas espérer atteindre son objectif de stabilité durable dans les Balkans tant que le régime de Milosevic restera au pouvoir à Belgrade, non pas seulement parce que M. Milosevic et sa clique ont été inculpés par le Tribunal pénal international mais au moins autant parce qu'ils restent les principaux représentants de la tendance favorable à une désintégration violente que M. Bildt a évoquée.

Ceux-ci ont été les principaux protagonistes de cette tendance favorable à une désintégration violente depuis le 25 juin 1991 et ils le restent aujourd'hui encore au Kosovo et au Monténégro. Le seul moyen de sortir de cette situation doit venir de la population de la Serbie qui doit mettre un terme aux agissements de M. Milosevic et de ses amis partisans de la désintégration, suivre l'exemple des autres républiques de l'ex-Yougoslavie en élisant un gouvernement démocratique et s'unir avec les autres peuples des Balkans pour partager une nouvelle vision de la coopération et de l'intégration régionale.

Le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est offre le cadre le plus viable pour adopter une démarche globale en vue de restructurer la région. Le problème du retour des réfugiés et des personnes déplacées est une question qui continue d'exiger une attention prioritaire de la part des États parties à ce Pacte. La coopération pour encourager le retour des réfugiés et des personnes déplacées est tout aussi importante pour assurer une stabilité durable que les grands projets d'infrastructure que nous avons évoqués aujourd'hui. Nous espérons que cette question sera incluse dans la série de questions qui seront abordées à la conférence régionale sur le financement qui doit avoir lieu le mois prochain.

M. Holbrooke (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur d'être à nouveau ici, et je suis désolé d'avoir manqué une grande partie de la réunion d'aujourd'hui mais, tout comme vous, Monsieur le Président, j'étais également préoccupé aujourd'hui par une réunion du Conseil économique et social avec M. Piot et par la discussion sur le sida en Afrique qui, je crois, a représenté un progrès considérable dans l'établissement d'une coopération étroite entre nous tous pour traiter du problème du sida en Afrique. Je regrette particulièrement d'avoir manqué les observations de mon cher ami qui est aussi l'Envoyé spécial du Secrétaire général, mais étant donné que j'ai passé beaucoup de temps avec lui ce matin, j'ai une assez bonne idée de sa position, grâce également aux indications que m'ont données mes collègues

Si je suis venu me joindre au Conseil aujourd'hui c'est surtout pour parler personnellement de Carl Bildt pour un moment, car d'après le livre qu'il a écrit, je suis à l'origine de sa présence ici aujourd'hui; c'est moi qui lui ai offert ce travail au cours d'un entretien secret à Washington. Il avait dit à l'époque qu'il ne se rendait pas du tout compte qu'il s'agissait d'un entretien pour un emploi. Je suis donc venu ici aujourd'hui à la fois pour lui présenter mes excuses et pour louer ses activités. Nous sommes amis et collègues très proches depuis 1994, depuis cette première rencontre qu'il a décrite de manière assez amusante dans ses propres mémoires, et en tant que co-président de la Conférence de paix de Dayton , il a été mon collègue le plus proche à des moments très difficiles. Je suis très heureux que le Secrétaire général lui ait confié cette tâche très importante et je voudrais dire publiquement que notre gouvernement accorde la plus grande attention à tout ce que dit Carl Bildt, non seulement parce qu'il représente le Secrétaire général, mais aussi en raison de sa vaste expérience et de sa grande connaissance de ces questions.

Le rapport de Carl Bildt devrait, à mon avis, nous encourager en ce qui concerne la Bosnie et axer notre attention sur la voie que nous devons suivre si nous voulons progresser. Il suffit, je pense, de deux choses : premièrement, la communauté internationale doit faire preuve de détermination — et en Bosnie et au Kosovo c'est un petit peu différent structurellement, mais il s'agit des mêmes nations dans les deux cas bien que leurs structures soient différentes; et deuxièmement, il faut régler le problème sous-jacent qui à ce jour, et ce depuis 1991, afflige toute la région des Balkans, et qui concerne les objectifs et les desseins des dirigeants de Belgrade.

En ce qui concerne le premier point, c'est une question de ressources, de direction et de volonté, et trop souvent nous avons des rivalités institutionnelles et nous entendons des critiques publiques entre l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et l'Organisation des Nations Unies, ou entre les États-Unis et l'Union européenne, ou entre différentes personnes alors que nous poursuivons tous le même objectif et que nous tendons tous vers le même but. Certaines de ces critiques n'ont rien de surprenant et ne me préoccupent pas beaucoup, mais je crois qu'il ne faut pas oublier que nous sommes tous dans la même équipe et que nous cherchons à atteindre le même objectif. En Bosnie, il

s'agit de faire en sorte que l'Accord de paix de Dayton soit mis en oeuvre.

En ce qui concerne la Bosnie, certaines des informations que nous a données Carl Bildt sont encourageantes et je crois que nous devons prendre très au sérieux ses observations sur le retour des réfugiés dans les zones minoritaires et sur le renforcement des institutions communes. Le bureau du Haut Représentant en Bosnie est très important pour assurer le succès. Il a été occupé par trois représentants remarquables de l'Union européenne, Carl Bildt lui-même, Carlos Westendorp et à présent Wolfgang Petritsch. Nous devons leur apporter notre soutien.

En ce qui concerne la région, je partage totalement le point de vue de Carl Bildt, selon lequel le gouvernement nouvellement élu du Président Mesić et du Premier Ministre Račan constitue une évolution très positive. Je crois que la première épreuve que devra affronter ce gouvernement en ce qui concerne la région va se présenter à Mostar. Ce qui va se passer à Mostar sera déterminant pour l'avenir de la Bosnie. Mostar est la ville la plus délabrée de l'Europe en ce moment, Mitrovica est la plus dangereuse, mais Mostar est la plus délabrée. Je crois qu'à Mostar, Zagreb a la clé du problème, et je lance un appel à nos amis de la Croatie pour qu'ils réparent la ville en ruines de Mostar.

Comme l'a si justement fait remarquer Carl, nous sommes handicapés par les mesures prises par le régime de Belgrade et nous sommes toujours handicapés également par le fait qu'un certain nombre de personnes poursuivies pour crimes de guerre sont encore en liberté. Je crois que le Tribunal pénal international et d'autres devraient relancer leurs efforts pour traduire en justice ces personnes. Je ne vais pas parler longuement du Kosovo parce que je sais que nous avons une séance très importante prévue sur ce sujet la semaine prochaine, lorsque le Général Reinhardt et M. Kouchner prendront ici la parole, mais je voudrais saluer très chaleureusement l'annonce faite par le Royaume-Uni pendant ce week-end qu'il va doubler sa contribution à la police civile au Kosovo. C'est une mesure très importante qui, j'en suis sûr, va aider la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et la Force au Kosovo à atteindre leurs objectifs. Donc, en réservant d'autres remarques sur le Kosovo pour l'importante séance de la semaine prochaine, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance d'aujourd'hui et féliciter Carl Bildt de son rapport en l'encourageant à continuer à être les yeux et les oreilles du Secrétaire général et à garder le Conseil de sécurité et, par notre intermédiaire la communauté internationale, informée de son opinion sur ce que nous pouvons faire pour atteindre notre objectif en Bosnie, c'est à dire la mise en oeuvre de l'Accord de paix de Dayton; et au Kosovo où notre objectif est plus difficile à atteindre et a tendance à nous échapper, mais avec son aide et son assistance je suis sûr que nous pourrons avancer dans cette direction.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais à présent intervenir en ma qualité de représentant de l'Argentine.

Tout d'abord, je voudrais remercier M. Carl Bildt des vues qu'il a partagées avec nous et qui sont d'une valeur considérable en raison de l'expérience qu'il a acquise dans les Balkans et pour le rapport extrêmement détaillé et précis qu'il nous a présenté.

Nous pensons qu'une stratégie à long terme visant à réaliser la paix et la stabilité dans les Balkans dépend d'un ensemble de facteurs qui vont de la mise en oeuvre de réformes politiques, sociales et économiques à la réconciliation entre les pays de la région ainsi qu'entre les habitants d'un même pays. Le problème a donc une dimension aussi bien interne qu'internationale et, dans certains cas, il a une origine historique qui remonte à plusieurs siècles. M. Bildt nous a rappelé que la première décennie de ce siècle, comme la dernière, ont été des périodes de grand bouleversement dans la région des Balkans, région qui a été à l'origine de l'incident qui a déclenché la Première guerre mondiale. Les forces de désintégration qui existent dans la région ne pourront être vaincues que lorsque tous les participants, c'est-à-dire la population et les dirigeants, seront convaincus de la nécessité de la coexistence dans un cadre de pluralité. Ceci est la base d'une société démocratique régie parla primauté du droit, sans lequel on ne peut vivre que dans une société où règnent la peur, la violence et l'intolérance.

Dans ce contexte, il me semble particulièrement important d'apporter une réponse appropriée au problème des réfugiés et des personnes déplacées au plan interne. Comme nous pensons qu'il s'agira nécessairement d'un processus à long terme, l'assistance de la communauté internationale, et en particulier de l'organisation, sera de la plus grande importance pour éviter tout nouveau affrontement et pour aider à créer les conditions nécessaires à l'instauration de la paix et de la sécurité internationales dans la région.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole à M. Bildt pour qu'il puisse répondre aux observations et aux questions qui lui ont été adressées.

M. Bildt (*parle en anglais*) : J'ai écouté avec grand intérêt les observations des membres et je vais tenter de répondre à la plupart des questions, sinon à toutes les questions, qui m'ont été posées. Je constate avec une profonde satisfaction qu'il existe un appui très généralisé à l'égard des efforts qui sont en cours sur place pour établir des structures permettant l'avènement d'une stabilité non assistée dans la région. Mais, je le vois, on comprend également que nous n'en sommes pas encore arrivés là, et c'est le moins qu'on puisse dire. Il reste encore des tâches considérables à accomplir, et la période qui s'amorce s'annonce difficile.

Un grand nombre d'orateurs ont parlé de la situation au Kosovo. Toutefois, je n'entrerai pas dans les détails de cette question; le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Bernard Kouchner, et le Général Reinhardt seront ici la semaine prochaine et, comme l'a dit l'Ambassadeur Holbrooke, le Conseil tiendra une réunion importante sur les détails de la situation au Kosovo. Cependant, je voudrais simplement exprimer avec plus de force ce que j'ai dit, c'est-à-dire que le Kosovo est une zone difficile, mais peu étendue, au sein d'une région qui est instable. La tâche confiée à l'ONU, qui consiste à faire fonctionner le Kosovo dans les faits est compliquée non seulement par l'absence d'un accord de paix, mais aussi par les instabilités dans la région, notamment, comme plusieurs orateurs l'ont mentionné, la situation en République fédérale de Yougoslavie et en Serbie.

Le représentant de la Fédération de Russie a soulevé bon nombre de questions qui avaient trait à une approche plus large au niveau régional : la coordination des différentes tentatives en cours, ainsi que la nature de nos rapports avec la République fédérale de Yougoslavie et avec la Serbie. Permettez-moi de dire, comme je pense l'avoir indiqué en commençant, que l'approche régionale des questions en est une que le système des Nations Unies a adoptée dès le départ, particulièrement parce qu'il a été appelé dès le début des années 90 à faire face aux conséquences humanitaires de ces différentes guerres. Et elles sont en effet régionales par nature : il est absolument impossible de traiter de ces questions séparément, il faut considérer la région dans son ensemble. Ainsi, nous préconisons une approche régionale depuis le premier jour.

Avec le lancement, l'été dernier, du Pacte de stabilité, initiative de l'Union européenne qui est soutenue par les autres grandes puissances, la communauté internationale reconnaissait qu'elle ne peut considérer ces pays isolément; il faut considérer l'ensemble de la région. J'ai essayé de faciliter l'appui du système des Nations Unies aux initiatives découlant du Pacte de stabilité. Nous nous orientons maintenant vers quelques réunions importantes; je pense que c'est le représentant des Pays-Bas qui a fait allusion à la conférence de financement qui doit avoir lieu à la fin de mars.

Concernant le Pacte de stabilité, permettez-moi de dire qu'il s'agit d'un processus à double sens, et je sais que le Coordonnateur spécial qui en est chargé, M. Bodo Hombach, partage cette opinion. En effet, il faut être deux pour conclure un pacte. Il ne s'agit pas d'un mécanisme de financement pour les projets des pays de la région. C'est plutôt une démarche et un engagement des pays de la région : ils prendront eux-mêmes des initiatives pour commencer à collaborer. Pour qu'un pays fonctionne, il faut que l'autre pays fonctionne également. C'est absolument essentiel.

Je voudrais aussi souligner qu'il ne s'agit pas principalement de reconstruire la région après les guerres dévastatrices qui y ont eu lieu. Normalement, comme je l'ai fait dans mon exposé, je parle des trois mots commençant par «R» que je considère essentiels. Le premier est réforme; ces pays ont tous, à un degré plus ou moins grand, besoin d'une réforme importante sur les plans économique et politique. Le deuxième est réconciliation, cette notion très, très difficile et ce mot très, très difficile qui sont absolument essentiels pour progresser après la guerre. Le troisième est la réinsertion, qui est nécessaire non seulement pour des raisons politiques, mais également pour des raisons économiques simples : il sera impossible de relancer l'économie de ces pays si nous ne permettons pas le commerce, les contacts commerciaux et l'intégration.

Ainsi, la réforme est nécessaire; la réconciliation est nécessaire; et la réinsertion est nécessaire. Cela fait partie de l'approche du Pacte de stabilité.

Cela dit, je suis convaincu que lorsque nous avançons vers un règlement politique dans la région, il est nécessaire de faire quelque chose qui aille au-delà de ce qui est actuellement discuté. Il est nécessaire d'établir une structure qui, dans sa portée, dans sa fermeté et dans ses perspectives d'avenir, va plus loin que ce dont nous discutons aujourd'hui.

En ce qui concerne la République fédérale de Yougoslavie et la Serbie, je pense que c'est le représentant du Canada qui a dit que l'ONU suivait une voie étroite. C'est bien le moins que l'on puisse dire, je crois. Il s'agit d'un problème très complexe. D'un côté, nous sommes préoccupés par le sort des être humains ordinaires; nous voulons

aider les gens dans le besoin. Et il y a un assez grand nombre de gens qui se trouvent dans une situation plutôt désespérée en Serbie. Je pense que c'est le représentant de la Fédération de Russie qui a indiqué qu'il s'agit sans doute de la plus nombreuse communauté de réfugiés en Europe; et ces réfugiés se trouvent dans un pays qui pourrait bien être maintenant le pays le plus pauvre d'Europe, en raison non seulement des conséquences de la guerre mais aussi de l'absence totale d'un processus de réforme quel qu'il soit.

Ainsi, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'autres organismes sont impatients de venir en aide. Mais nous sommes là pour aider la population, et non pour financer le régime. Il s'agit d'une distinction importante qui exige de la vigilance de notre part, car les structures de la République fédérale de Yougoslavie et de la Serbie sont, dans une certaine mesure, délibérément corrompues. Je dis bien «délibérément corrompues» parce qu'il y a un risque qu'ils établissent des structures qui sont en fait conçues pour financer le régime et non pas aider la population. Nous devons donc évidemment être sur nos gardes, non seulement pour des raisons politiques, mais également pour la simple raison que nous voulons que notre argent atteigne les gens ordinaires et ne soit pas un mécanisme de financement pour un régime qui a du mal à se financer par d'autres moyens.

Je ne crois pas qu'il y ait une solution aux problèmes politiques ou économiques de la région sans la participation de la Yougoslavie et de la Serbie. Nous voulons que la Serbie et que la Yougoslavie fassent partie du processus. Mais nous ne pouvons que déplorer le fait que la Yougoslavie se soit exclue elle-même du processus dans une très large mesure, d'abord en conservant parmi ses dirigeants ceux qui ont été inculpés par le Tribunal international de crimes contre l'humanité; et notre politique a toujours été et demeure de ne pas traiter avec de telles personnalités. La Yougoslavie s'est elle-même rendu la vie encore plus difficile en ne réalisant pas les réformes qui sont nécessaires afin d'avoir une vie démocratique et une économie qui fonctionnent. C'est là un dilemme pour la communauté internationale, mais c'est aussi un problème grave pour la Serbie, un problème grave pour la région.

La situation au Monténégro a été évoquée par plusieurs représentants. Je voudrais dire que je suis très préoccupé par l'évolution de la situation. Je crois qu'elle évolue dans la mauvaise direction, et ce un peu plus rapidement que je ne l'aurais prévu il y a quelques semaines encore. En effet, je suis préoccupé par les mesures prises par Milosevic sur place, rassemblant des forces et accroissant les capacités en vue d'une intervention directe. Il n'y a aucun doute dans mon esprit qu'il crée activement les conditions préalables à l'exercice de cette option. Nous l'avons vu créer de prétendues unités de police militaire spéciales dont les membres sont recrutés, de toute évidence, en fonction de leur loyauté politique et qui sont aujourd'hui déployés dans des endroits stratégiques, à travers tout le Monténégro. Nous l'avons vu mettre en place un réseau de télévision spécial et distinct au Monténégro, installé par des forces militaires, sur des installations militaires pour servir d'instrument de propagande lors de toute intervention déclarée.

Ce sont là des mesures qui ne sont absolument pas compatibles avec la Constitution fédérale de la Yougoslavie. Elles ne font qu'aggraver la situation entre la Serbie et le Monténégro, et il devrait être dans l'intérêt de tous les amis de la Yougoslavie d'essayer d'y trouver une solution. Ce sont là non seulement des sujets de préoccupation concernant la stabilité de la région, mais aussi, à mon avis, une menace pour la survie même de la République fédérale de Yougoslavie.

On m'a demandé ce qui pouvait être fait pour aider. À l'évidence, une chose que l'on peut faire est de souligner ce qui se passe, et d'exposer les préoccupations de la communauté internationale — parce que tous ces actes ont bien sûr des retombées au niveau régional. Une autre chose à faire, bien entendu, est d'être disposé et en mesure d'accorder une aide financière aux autorités du Monténégro qui, comme je l'ai fait observer, sont en quelque sorte doublement sanctionnées, ce qui est regrettable.

Je sais que des efforts sont actuellement déployés en ce sens par l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique et d'autres. Il faut faire davantage encore. Le système des Nations Unies — au niveau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires — est très actif dans le domaine de l'assistance humanitaire à tous ceux qui en ont besoin au Monténégro, ce qui, en raison des circonstances politiques et autres, fait beaucoup de monde.

Plusieurs orateurs — les représentants de la Malaisie, de la Tunisie, de la Namibie, des Pays-Bas — ont souligné la question du retour des réfugiés. Je ne saurais trop insister sur l'importance que ce retour revêt à mon avis — non seulement pour une raison humanitaire évidente, mais je dirais aussi pour la stabilité politique future de la région.

Il n'est pas tout à fait certain que tous ceux qui ont été expulsés ou chassés de chez eux veuillent retourner sur les lieux où se sont produits ces événements horribles. Mais si nous refusons aux gens le droit de revenir, nous créons une

situation difficile pour l'avenir. Refuser aux gens le droit de revenir, c'est augmenter les causes de récrimination et les risques de vengeance future dans la région, ce qui est néfaste pour la stabilité politique de la région.

Ici, dans le cadre du Pacte de stabilité, le Groupe de travail chargé des questions humanitaires — qui fonctionne depuis le début des années 1990, sous la direction de Mme Ogata — poursuit ce travail et nous discutons avec le Pacte de stabilité des différentes manières d'intégrer davantage les efforts du Groupe de travail dans le travail d'assistance économique, dans les conditionnalités, etc.

Enfin, je dirai quelques mots sur la Bosnie, ce qui me ramène à l'Ambassadeur Holbrooke et aux paroles très aimables qu'il a eues, en commençant par Georgetown, mais cela ne serait peut-être pas du ressort du Conseil de sécurité. Je pense que nous sommes lui et moi particulièrement attachés à ce pays et à ce qu'il a réussi à obtenir en 1995 — j'ai eu moi-même la chance de pouvoir jouer un petit rôle dans ce processus. Je pense qu'il importe de rappeler que bien qu'il s'agisse d'un accord de paix très ambitieux, il y a de grands problèmes en Bosnie. Nous faisons des progrès, ils ne sont certes pas aussi rapides que certains d'entre nous l'auraient souhaité, mais ce sont des progrès.

J'aurais souhaité voir chez les dirigeants bosniaques eux-mêmes un plus grand sens des responsabilités. J'ai été particulièrement déçu de voir que la Chambre des représentants de Bosnie-Herzégovine a refusé, il y a une quinzaine de jours, ne fût-ce que d'envisager la rédaction des lois électorales nécessaires à la mise en place d'un État et d'une société commune qui fonctionnent. Mais en dépit de cela, des progrès sont pourtant réalisés. Et je tiens à exprimer tout mon appui aux observations faites par l'Ambassadeur Holbrooke sur Mostar, sur le rôle que les nouveaux dirigeants politiques de la Croatie peuvent jouer pour surmonter cet aspect particulièrement difficile des problèmes de la Bosnie. Si nous pouvons progresser sur ce point, je pense que nous pourrons progresser aussi davantage sur tous les autres aspects de la question bosniaque.

Cela m'amène enfin à ce qui est sans doute l'un des axes principaux de mon exposé : à savoir que si nous avons réussi à conclure en Bosnie, en 1995, un accord de paix qui a établi les règles structurelles internes de la Bosnie d'après guerre, ainsi que la position extérieure de la Bosnie dans la région, nous n'avons pas l'équivalent dans le cas du Kosovo. Et c'est ce qui rend la situation et la tâche de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo particulièrement difficiles. Il est particulièrement difficile de progresser dans la voie de l'établissement régional progressif de structures autonomes permettant de garantir la stabilité.

Nous devons être prêts à commencer d'envisager dans le cadre du Conseil comment progresser sur la voie politique menant à un accord de paix au Kosovo, tout en restant conscients que tant que nous aurons cette situation à Belgrade, ces progrès seront quasiment impossibles. Cela ne doit pas cependant nous freiner dans nos efforts.

Ensuite, nous pouvons peut-être continuer le travail commencé au début des années 1990, auquel plusieurs d'entre nous autour de cette table ont pris une part active. Il faut reconnaître que beaucoup de choses ont été faites, mais qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant de pouvoir dire que cette région d'Europe déchirée par la guerre peut jouir d'une stabilité non assistée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Bildt de ses éclaircissements et des réponses qu'il a apportées aux questions qui lui ont été posées au cours du débat.

Je souhaite la bienvenue au Secrétaire général, qui vient de nous rejoindre.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je vous prie de m'excuser d'avoir de nouveau demandé la parole mais je souhaitais faire une observation sur la réponse qu'a donnée M. Bildt à certaines de mes questions, notamment en ce qui concerne l'évaluation des perspectives d'interaction avec le Gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie.

Les membres du Conseil se souviendront que j'ai demandé s'il était possible d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité, s'il était possible de garantir une politique régionale globale face à la question des Balkans alors que nous nous efforçons d'isoler le Gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie. Pour parler franchement, je n'ai pas entendu de réponse à cette question. J'ai entendu confirmer le fait qu'il est impossible de traiter avec le Gouvernement de Milosevic parce que ce Gouvernement est dirigé par des personnes qui ont été mises en accusation par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

J'ai déjà eu l'occasion de dire qu'à notre avis les travaux du Tribunal sont dans une certaine mesure politisés. Si, par exemple, le Tribunal devait inculper quelqu'un d'autre dans la région, ou dans d'autres pays, ou s'il devait inculper l'un des dirigeants de l'opposition en Yougoslavie

— et l'on a fait des allusions à ce sujet dans les médias — comment réagirions-nous ? Serions-nous tous les otages, alors, des décisions du Tribunal ? Cela serait très probablement une solution très simple, mais également simpliste. La vie est toujours plus complexe et fait qu'il n'est pas possible de tout rejeter sur une personne ou sur un régime.

M. Bildt a dit que le Président Milosevic prévoyait de prendre certaines mesures contre le Monténégro, et nous avons également entendu dire tout récemment que c'est justement le Président Milosevic qui a provoqué les troubles survenus à Mitrovica, au Kosovo. Mais personne ne conteste que ces incidents, qui se poursuivent, sont le fait d'extrémistes et ont été provoqués par d'anciens membres de l'Armée de libération du Kosovo — laquelle, si elle a cessé d'exister sur le papier, n'en a pas moins donné naissance à plusieurs nouveaux groupes rebaptisés, qui font à partir du Kosovo des incursions dans d'autres régions de Serbie, etc.

Si nous parlons si ouvertement ici, pour critiquer le régime de Belgrade, alors il ne serait probablement que justice de brosser un tableau tout aussi clair des pays voisins. Ceci parce l'afflux illégal d'armes et de drogues se poursuit, à travers la frontière, essentiellement vers le Kosovo, comme les médias nous le rappellent parfois. Mais nous ne devons pas l'oublier au Conseil de sécurité lorsque nous nous efforçons de mettre en oeuvre une approche régionale intégrée des problèmes de la région. Cette approche régionale intégrée exige que nous disions la vérité sur tout ce qui se passe. Si nous prenons pour position d'accuser de tout un seul régime, alors toute l'approche régionale intégrée devient l'otage de cette analyse.

Mais je répète ce que j'ai dit plus tôt aujourd'hui. Si les électeurs confirment les dirigeants actuels dans des élections en Serbie et en Yougoslavie, alors qu'allons-nous faire? Est-ce que nous allons recommander que le régime soit renversé par la force? Ou est-ce que nous allons dire qu'il faut attendre encore quatre ans avant de pouvoir faire intervenir la Yougoslavie dans l'effort de recherche d'une solution régionale intégrée?

Je voudrais terminer avec ce que j'ai commencé ce matin : la Yougoslavie est membre de plein droit du processus de Dayton. Elle est partie de plein droit aux accords consacrés dans la résolution 1244 (1999). La Yougoslavie est partie de plein droit aux principes de règlement qui ont été adoptés par le Conseil de sécurité à l'égard de Prevlaka. Il n'est pas possible d'appliquer ces résolutions sans la Yougoslavie. Je nous lance à tous un appel pour que nos positions se fondent sur le fait que ces décisions doivent être appliquées. Il est impossible de les appliquer en isolant un Gouvernement qui assume légalement le pouvoir.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord m'excuser de m'être associé tardivement aux travaux du Conseil, mais je ne suis rentré de voyage qu'aujourd'hui et il a fallu que je m'occupe de quelques question urgentes. Mais je voulais venir à cette séance pour entendre M. Bildt et participer à la réunion d'information.

Je voudrais dire que ce que nous a dit M. Bildt aujourd'hui n'est qu'un élément dans une série de discussions et de réunions d'information sur la région. Vous avez entendu M. Bildt aujourd'hui, et vous entendrez ensuite M. Klein, qui est mon représentant en Bosnie, et puis vous entendrez le Représentant spécial Bernard Kouchner et le général Reinhardt qui viendront du Kosovo.

Je crois qu'il est important de discuter de la région ainsi que du Kosovo, car nous opérons dans un milieu extrêmement dangereux. Si nous ne comprenons pas tout ce qui se passe dans ce milieu, il nous sera extrêmement difficile de faire des progrès. À la suite de ces réunions d'information, je présenterai en avril un rapport d'ensemble qui traitera de la situation dans la région et de nos opérations au Kosovo, afin qu'il soit possible d'avancer et de prendre des décisions en ayant à l'esprit l'ensemble de la situation.

Je crois que l'Ambassadeur Lavrov a raison de soulever la question qu'il a soulevée, mais je ne crois pas que se soit à M. Bildt de répondre à cette question. Je crois que lorsque je présenterai ce rapport en avril certains de ces aspects seront évoqués. Je crois que la question qui a été soulevée a beaucoup d'incidences sur nos activités, sur les élections et sur d'autres choses. Si nous voulons organiser des élections, et si nous voulons inscrire les Serbes pour qu'ils y participent, est-ce que nous pouvons les inscrire en Serbie sans en référer à Belgrade? Il y a toutes sortes de questions, et elles seront toutes soulevées. Je ne crois pas qu'il appartienne à M. Bildt de répondre.

Je demanderais donc à l'Ambassadeur de Russie de bien vouloir être patient. Nous sommes en train de discuter de ces questions, et nous y reviendrons. Je crois qu'aujourd'hui M. Bildt s'est concentré sur les questions régionales, sans vouloir usurper le rôle de M. Kouchner, que le Conseil entendra. Je crois qu'on devrait lui réserver ces

questions. Si l'Ambassadeur Lavrov veut donc bien être patient, nous reviendrons aux questions qu'il a soulevées.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 45.